

Terms and conditions of business

1. LES PORCELAINES SOPHIE MASSON SONT ESSENTIELEMENT DESTINEES A LA VENTE EN BOUTIQUE PHYSIQUE (sous condition pour le E-commerce)
2. Champs d'application : Toute commande implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions, aucune clause contraire ne pouvant être opposée à la E.I.R.L Sophie Masson Porcelaine sans son accord exprès.
3. Annulation : Toute commande passée ne peut être réduite ni annulée sans notre accord écrit. Nous pouvons être tenus responsables au cas où l'annulation serait causée, directement ou indirectement, par la force majeure, guerre, grève émeutes, insurrections, catastrophes naturelles ou pénurie de matières premières.
4. Prix : Nos prix s'entendent H.T,**départ atelier**. Les factures sont établies au taux de T.V.A en vigueur (sauf ventes export), à la date et au tarif du jour d'expédition. Les prix incluent un emballage approprié dans des caisses carton. Nous consulter pour tout autre emballage spécifique.
5. Minimum de commande : Première commande : **700 euros H.T.** – Commandes suivantes : **350 euros H.T.** (Pour toute commande d'un montant inférieur, une participation forfaitaire de 20 euros sera appliquée pour frais de gestion).
6. Frais de port : 1/ventes France métropolitaine : Expédition en port dû. 2/ventes Hors France métropolitaine : **Livraison Ex-Work** en port dû.
6. Transfert de risques : La livraison a lieu à notre atelier, par remise des marchandises au client ou transporteur, les risques encourus par nos poteries sont transférés au client lors de la livraison.
7. Délais de livraison : Ils sont donnés à titre purement indicatif. Quelle qu'en soit la cause, des dépassements ne peuvent donner lieu à des pénalités, indemnités ou annulation.
8. Règlement : Première commande : acompte de 50 % à la confirmation, solde sur facture pro-forma avant expédition. Pour les commandes suivantes : 1/ventes France avant expédition.
9. 2/ ventes hors France métropolitaine : virement SEPA ou Swift sur facture pro-forma avant expédition. Pour toute commande supérieure à 1000 euros H.T, un acompte de 60 % est à régler à réception de la confirmation de commande, puis le solde avant départ de la marchandise, comme ci-dessus.
3/ le règlement est considéré comme effectif dès réception sur notre bancaire.

Référence bancaire : **CAISSE D'EPARGNE RONCQ -Nord France Europe-**

IBAN : FR76 1627 5009 5008 0002 4495 017

BIC : CEPARPP 627

Les frais caisse d'épargne sont à notre charge (sauf les frais résultants d'une utilisation erronée ou incomplète des coordonnées bancaires ci-dessus, qui sont alors à la charge du client) Tous les frais émanant d'autres banques sont à la charge du client, y compris les frais du correspondant. Aucun escompte n'est consenti pour paiement comptant.

10. Défaut de paiement : (vente France) Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu de plein droit au paiement d'une indemnité de retard de 1,5 % par mois et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sans aucune mise en demeure préalable. D'autre part, le non-paiement d'une échéance quelconque entraînera l'exigibilité des sommes restant dues et la suspension des livraisons.
11. Réserve de propriété : (ventes France) Nos marchandises restent notre priorité exclusive jusqu'au paiement intégral de leur prix. En cas de manquement du client à ses obligations, nous nous réservons le droit de reprendre la marchandise dans les locaux du client ou en tout autre lieu.
12. Garantie, obligation de vérification et de réclamation : Il est de la responsabilité du client d'examiner sans délai les marchandises dès leur réception. Si elles ont été endommagées au cours du transport, la réclamation doit être adressée au transporteur par lettre recommandée avec A.R dans un délai maximum de 3 jours ouvrables, avec copie des réserves apposées sur le bordereau de transport. Un double de cette réclamation doit nous être adressé. **IMPORTANT** : des réserves imprécises (« Sous réserve de déballage / casse » etc...) **N'ayant aucune valeur, pour être remboursé vous devez impérativement : 1- Sur le bon de livraison du transporteur, noter des réserves précises, avec vos signatures et cachet. Ex : « Manquant X cartons / X cartons troués / Bruit de casse / le chauffeur refuse d'assister au déballage/ cartons dépalettisés » avec détail des marchandises endommagées** 2- Vous devez conserver les preuves des avaries pour un éventuel contrôle. En cas de non-respect de cette procédure, aucun recours n'est possible. **Nos produits sont fabriqués de façon artisanale à la main.** Des variations de dimensions ou couleurs **sont normales** et sont liées au processus technique de fabrication et en cela **ne constituent pas un défaut**. Lors de la vérification des marchandises, tout défaut constaté (autre que casse) doit nous être signalé immédiatement par écrit en spécifiant leur nature et leur importance, et au plus tard 8 jours après la date de réception. Notre garantie, dans le cas d'un défaut signalé par le client, comprend à notre convenance soit la réduction du prix, soit le remplacement lors de l'envoi de la commande suivante. Aucune pièce en remplacement n'est envoyée seule, sauf au paiement des frais d'envoi par le client. Si nous ne recevons aucune information sur d'éventuels défauts dans le délai mentionnés, la marchandise est alors considérée comme acceptée. Dans l'éventualité où des marchandises nous seraient retournées (après notre accord par écrit), nous nous réservons le droit de facturer les frais de transport et manutention au client.
13. Domages et intérêts : Dans les cas de demandes de dommages et intérêts, notre responsabilité se limite à la préméditation et à la négligence grave, quelle que soit la raison juridique invoquée et ne saurait être engagée en cas de négligence légère.
14. Protection des données, droits d'auteur et de marque : Tous les documents techniques restent notre priorité intellectuelle, tous comme les échantillons, catalogues, prospectus, illustrations et équivalents ; le client n'a en aucune façon le droit de les utiliser ou de les exploiter. Toute reproduction ou représentation, même partielle, par quelque procédé que ce soit, de nos fabrications sans notre autorisation est illicite et constitue une contrefaçon. L'utilisation de notre appellation commerciale et de nos marques n'est autorisée qu'avec notre accord exprès
15. Droit applicable, tribunal compétent : Le droit Français s'applique. Les parties contractantes reconnaissent la compétence des tribunaux Français. Tous les litiges issus de ce contrat relevant exclusivement du tribunal de commerce de Lille